



Les NAO, c'est NO !!

Négos ou Nigauds

Les propositions (Indécentes) de la direction sont très loin des demandes des salariés et des revendications de notre organisation syndicale.



La direction fait uniquement ce que la loi exige. Elle donne rendez-vous, tous les ans, pour mettre tous les syndicats autour d'une table au cours de 3 réunions. Elle explique que toutes les revendications sont irréalistes et détaille ses « propositions » qui ne sont pas discutables. Cette année, mais ce n'est pas la première fois, nous affirmons qu'aucune augmentation salariale n'a eu lieu depuis un certain nombre d'années. Nous ne pouvons pas à nous seuls, dans les réunions, influencer pour amener la direction à satisfaire nos revendications. Comme à son habitude, la direction nous a ressorti son sempiternel discours sur la crise et les difficultés du groupe, la baisse d'activité etc.... Le tout pour nous faire accepter le peu qu'elle avait prévu de nous donner dès le départ. Bien sûr, il y a eu trois réunions avec, après chacune d'entre elles, un petit plus qui pourrait faire croire aux salarié-es que de vraies négociations ont eu lieu dans la salle de réunion. Mais nul n'est dupe évidemment !!!

Concernant la réunion du 11 juillet 2018.

...3ème réunion NAO... Que dire ...1 seul mot : INDECENT !!!

Pour nous mettre dans l'ambiance, notre DRH Marc Dayries nous fait un bilan des 6 premiers mois. Malgré nos 75 millions de chiffre d'affaire, notre résultat est à 0. On vous le dit : Acticall n'a pas d'argent !

Et c'est de notre faute : les grèves ont impacté l'activité et émoussé la confiance de certains de nos clients, et nous avons dû payer des pénalités.

Donc, une fois de plus, les chiffres sont à la direction ce que le lampadaire est à l'ivrogne : ils la soutiennent plus qu'ils ne l'éclairent...

Malgré cela, ils nous font de généreuses propositions, basées sur nos demandes... Enfin, il paraît ! Mais pas toutes nos demandes, seulement un semblant de sélection ...

Comme d'habitude, ACTICALL nous demande beaucoup, mais ne donne rien en échange... La preuve ci-dessous :

| Proposition de la Direction | Décryptage et avis |
|--|---|
| <p>1- <u>Titre restaurant</u> Revalorisation du ticket restaurant de 8,50 € à 9 €. La part de l'entreprise reste de 60 %, le seuil maximal d'avantage fiscal de 5,47 € serait donc atteint. Le coût pour l'entreprise est estimé à 200 000 €.</p> | <p>Un gain de pouvoir d'achat ! Sauf que sur les 50 centimes d'augmentation, 40 % sont à la charge du salarié. Reste donc 0,30 € d'avantage... Enfin, 30 centimes par jour travaillé ET comportant une pause repas. Dans le meilleur des cas (oui, on est optimistes), un salarié à temps plein, qui gagne chaque jour travaillé un ticket restau, sans arrêt de travail, va avoir $218 \times 0,30 = 64,40$ € de plus dans l'année ! Elle n'est pas belle, la vie ?</p> |
| <p>2- <u>Les chèques CESU</u> Possibilité d'avoir des chèques dématérialisés et d'en demander, exceptionnellement, cette année, un second versement fin janvier 2019 au titre de l'année 2018, alors qu'il y a eu une première distribution en juillet.</p> | <p>15 à 20 % des salariés ont demandé les chèques CESU. Combien seront intéressés par une seconde session ? Le nombre de salariés concernés est donc très faible...</p> |
| <p>3- <u>Revalorisation supplémentaire lors des fêtes</u> La prime versée aux salariés travaillant après 20h les jours de Noël, 31 décembre et 1^{er} janvier pourrait être montée de 7 à 8 €.</p> | <p>Youhou ! Une grosse augmentation en pourcentage ! Mais là aussi, très peu de personnes concernées, et au final un gain limité pour chacun.</p> |
| <p>4- <u>Amélioration des conditions de vie</u> Divers travaux et aménagements Des chaises neuves pour le site de Wasquehal, des peintures neuves à Rouen, des moquettes à Romainville, un agrandissement de la cafétéria à Nancy... La liste complète nous sera fournie en annexe</p> | <p>Ah, la petite voix me dit que c'est nécessaire de toute façon et déjà fait sur certains sites !! (Peut-être même exigé par les donneurs d'ordre ! Participent-ils au choix des couleurs pour les peintures ?) Changement des moquettes : (Les puces aussi ont eu le droit à leur NAO)</p> |

| | |
|---|--|
| | <p>Mais la Direction nous le rappelle : de tous les centres d'appels, nous sommes les plus beaux ! Et grâce à ça, nous plaisons à nos clients. Par contre, les conseillers s'imaginent qu'il y a de l'argent... Ingrats que nous sommes...</p> |
| <p>5- <u>Organisation du travail</u> Changement d'outil de planification, au profit de Plannexa. Nos développeurs pourraient améliorer cet outil pour que les conseillers puissent faire des changements d'horaires directement depuis la nouvelle application.</p> | <p>Oui, comme c'était prévu dans My Acticall, avec une personne du même service faisant le même nombre d'heures... En fait, comme les superviseurs peuvent déjà le faire... Comme cela aurait déjà dû être fait depuis le début de la mise en place de l'accord d'annualisation. L'échange d'horaires entre salariés via une application étant prévu par l'accord, cela reste donc une obligation de l'employeur. Celui-ci ne respecte donc pas l'accord ATTA depuis maintenant presque 4 ans.</p> |
| <p>6- <u>Co-voiturage</u> Abonnement à un site spécialisé permettant le co-voiturage avec des entreprises voisines</p> | <p>Quoi ? Un blabla lines payant offert aux salariés ??</p> |
| <p>7- <u>Formation</u> Mise en place par My Mooc, la filiale de notre filiale e-learning d'un portail des formations à disposition des salariés depuis leur domicile</p> | <p>Ah, Sud a bien demandé un accès illimité à des sites de formation ! Sauf que là, ce sont des formations gratuites déjà existantes... Tu veux un tuto pour savoir où trouver les meilleurs tutos gratuits ? Ton rêve pourrait se réaliser ! En effet c'est ce qui est proposé , rien de plus ! Rêve pas !!!</p> |
| <p>8- <u>Avantages avec des entreprises extérieures</u> Il se pourrait qu'à l'avenir dans nos accords d'entreprise on se voit « contraint » par ACTICALL de proposer aux salariés « des avantages » en relation avec les clients donneurs d'ordre. (Précision chez des clients donneurs d'ordres pour des souscriptions de contrats (banques et assurance uniquement !!!)</p> | <p>Bon, on vous prévient, nous avons tout de suite posé la question si on pouvait bénéficier d'avantages auprès d'EDF, Orange, ENGIEla réponse était non bien sûr !!! Cela concerne les assurances !!! A SUD nous allons rester vigilants sur ce sujet, afin que les salariés ne se retrouvent pas contraints d'adhérer à une quelconque assurance via un accord d'entreprise qui pourrait être signé ! Il ne faut pas que cela devienne une obligation ! De plus il ne faut pas oublier cette publicité gratuite qui va être faite sur notre dos, une fois de plus sans rien en retour !!!</p> |
| <p>avec des auto-écoles dans le cadre du CPF.</p> | <p>Cela se fait déjàRien de nouveau !</p> |

La Direction nous propose de signer les négociations pour accepter ces merveilleux avantages, faute de quoi seule la revalorisation supplémentaire lors des fêtes, les formations (GRATUITES) et les partenariats avec les entreprises externes, passant par des souscriptions de contrats, (PUBLICITES GRATUITES) seront maintenus.

Ils suppriment la seule et unique mesure concernant tous les salariés à savoir la revalorisation du tickets restaurant. A savoir une augmentation de 0.30 centimes d'euro par salarié par ticket restau pour la partie employeur.

La Direction n'a aucune honte à venir devant vos délégués syndicaux ne proposer...rien pour récompenser le travail de tous les salariés d'ACTICALL. Elle méprise tous les salariés en menaçant, sans aucun scrupule, de supprimer ces quelques centimes d'augmentations des tickets restaurants, si l'accord NAO n'était pas signé !!!

A méditer....



Les NAO ZERO, ça suffit !

Il n'y a plus d'autre solution que d'agir toutes et tous ensemble pour arracher des augmentations de salaire et améliorer nos conditions de travail !!!